

Sécurité énergétique Est PACA
Groupe de travail régional
18 juin 2008

Enjeux environnementaux

DIREN PACA / Service patrimoine et territoires



- Biodiversité
- Sites et paysages
- Projets de territoires
- Trame verte et bleue

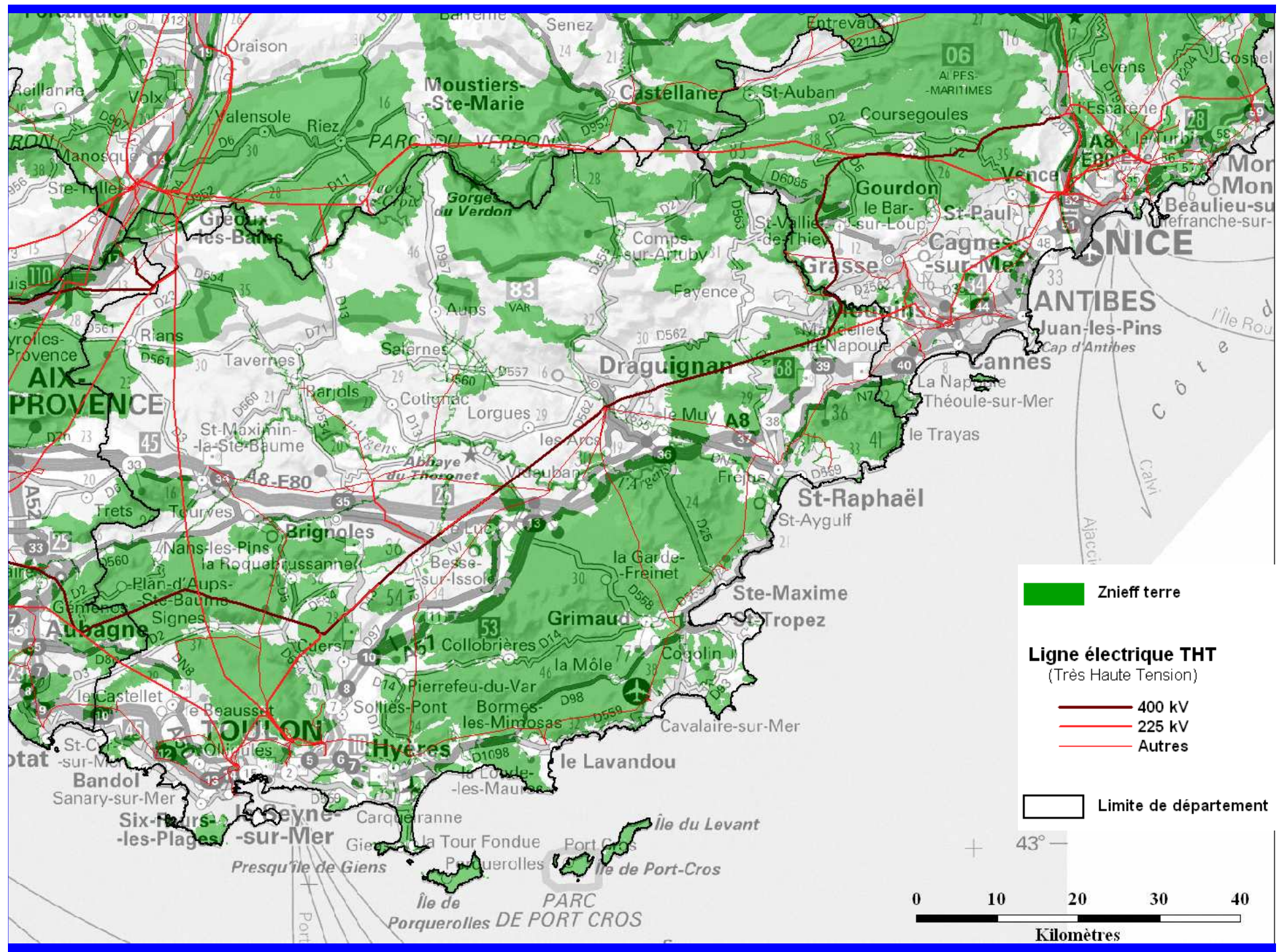
Une biodiversité remarquable

- Domaines méditerranéen et alpin
- Reliefs contrastés (altitude, exposition)
- **Diversité climatique** (méditerranéen, montagnard, influences océaniques à l'ouest, continentales dans les Alpes internes très sèches)
- **Diversité géologique**
- **Influence des glaciations / déglaciations**
 - Une grande diversité d'espèces
 - Un endémisme important (= des espèces que l'on ne rencontre que là)
 - Une responsabilité particulière de la région PACA / territoire national dans la mise en oeuvre de la SNB (Stratégie nationale pour la biodiversité)



50% du territoire en Znieff

Zones naturelles d'intérêt écologique, floristique et faunistique – cf. carte



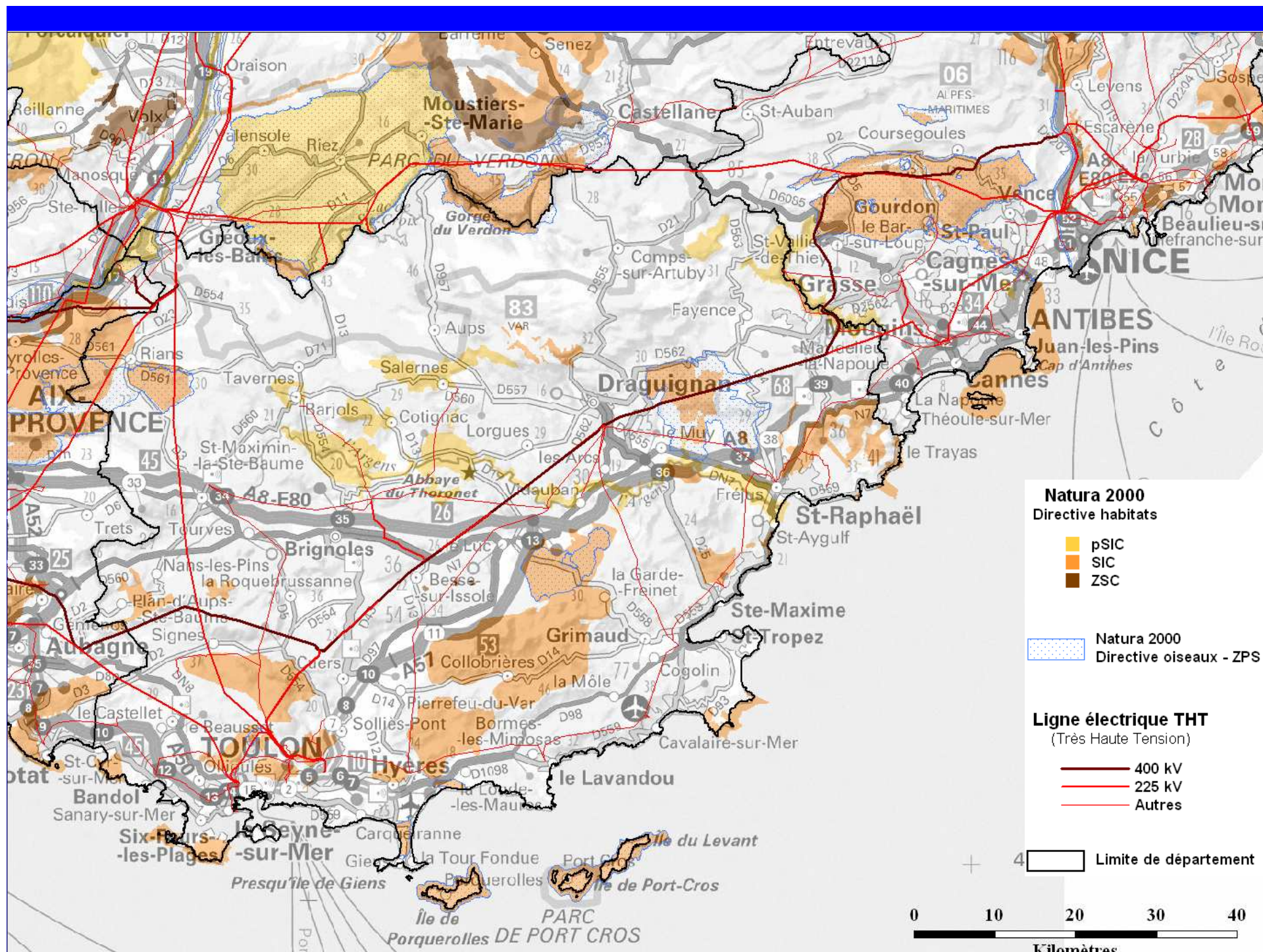
Une dimension européenne

Contribution significative au réseau Natura 2000
Plus de 120 sites désignés

- Directive 92/43/CEE Habitats
 - projet de sites d'intérêts communautaires (pSIC)
 - sites d'intérêt communautaire (SIC)
 - zones spéciales de conservation (ZSC)
- Directive 79/409/CEE Oiseaux
 - zones de protection spéciale (ZPS)

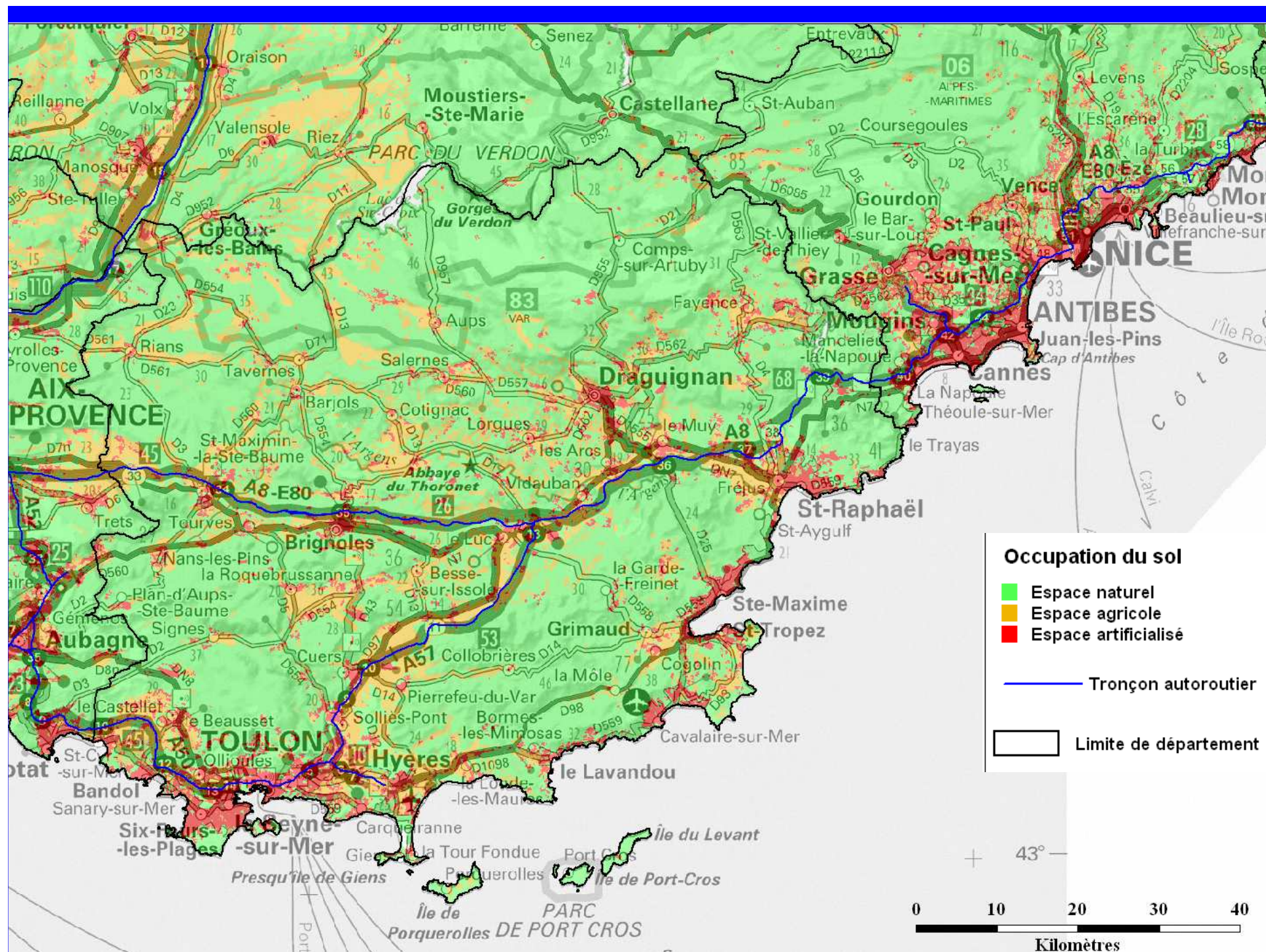
La carte p. suivante montre une grande similitude avec celle des Znieff

- un grand croissant au nord (Verdon, arrière pays niçois...)
- Un autre au sud (Ste Baume, Maures, plaine des Maures, Estérel...)
- entre les 2 vallée de l'Argens et quelques sites plus ponctuels



Une biodiversité menacée

- Pression anthropique forte sur le littoral et les vallées
 - ➔ artificialisation (perte de surface des milieux), fragmentation, barrières (altération de la fonctionnalité des milieux)
- Déprise agricole et fermeture des milieux dans les espaces intérieurs et les secteurs de relief
 - ➔ perte de diversité
- Pour tous les grands projets, la tentation de s'écarter des espaces très investis par les activités humaines et de se reporter dans l'arrière-pays



Grands paysages et sites

- Une reconnaissance internationale
Ex : Grand Canyon du Verdon, Côte d'Azur, Riviera
- Le support d'activités touristiques qui contribuent au développement économique régional

PNR et parcs nationaux

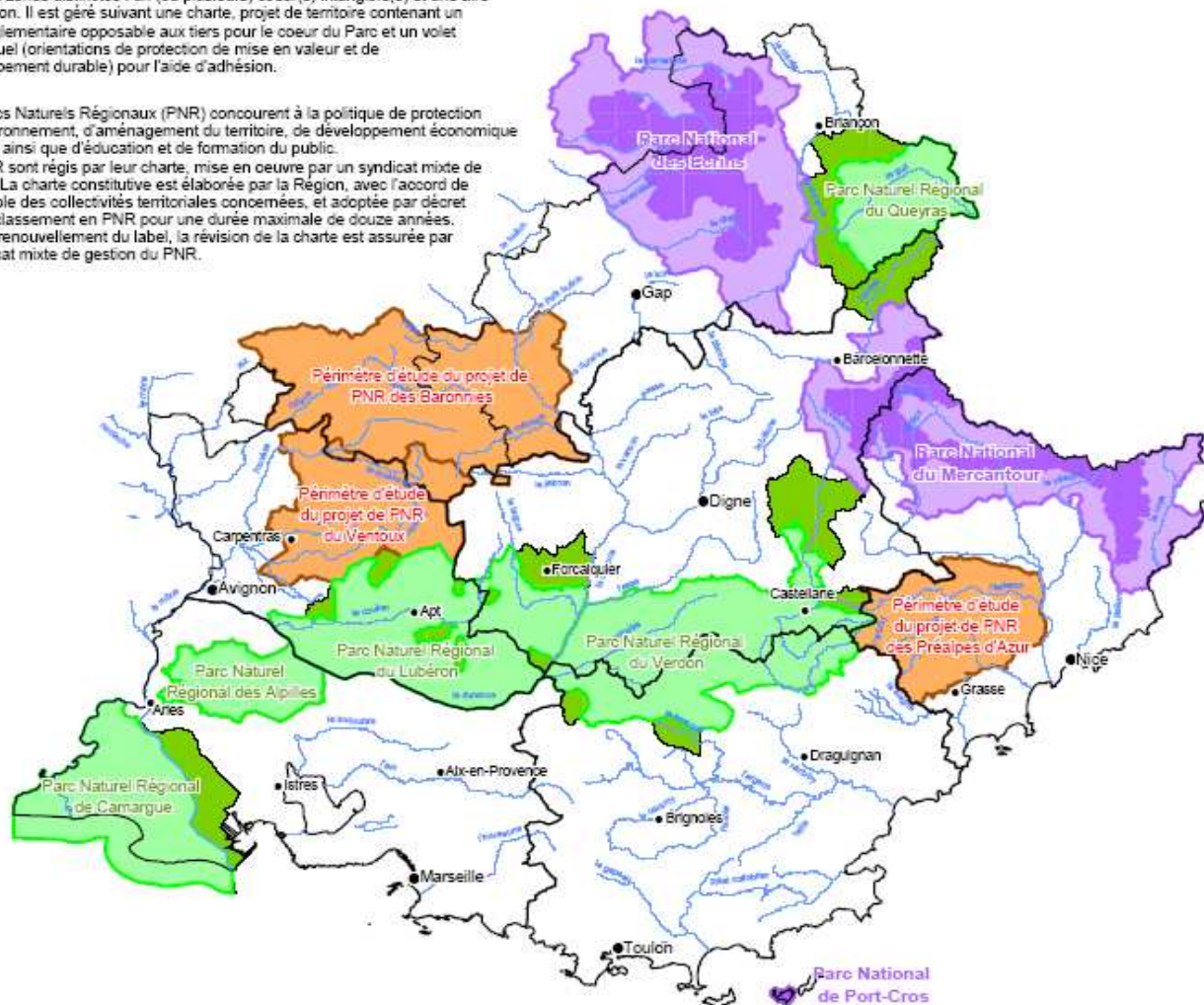
de la mer à la montagne, d'est en ouest, des territoires de projets

Parcs Naturels Régionaux (actuels et en projet) et Parcs Nationaux

Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Un territoire est classé "Parc National" par décret en Conseil d'Etat. Il est constitué par deux zones distinctes : un (ou plusieurs) cœur(s) intangible(s) et une aire d'adhésion. Il est géré suivant une charte, projet de territoire contenant un volet réglementaire opposable aux tiers pour le cœur du Parc et un volet contractuel (orientations de protection de mise en valeur et de développement durable) pour l'aire d'adhésion.

Les Parcs Naturels Régionaux (PNR) concourent à la politique de protection de l'environnement, d'aménagement du territoire, de développement économique et social ainsi que d'éducation et de formation du public. Les PNR sont régis par leur charte, mise en œuvre par un syndicat mixte de gestion. La charte constitutive est élaborée par la Région, avec l'accord de l'ensemble des collectivités territoriales concernées, et adoptée par décret portant classement en PNR pour une durée maximale de douze années. Lors du renouvellement du label, la révision de la charte est assurée par le syndicat mixte de gestion du PNR.



LEGENDE

- Zone centrale
- Zone périphérique
- Parc Naturel Régional actuel
- Périmètre d'étude pour la révision de la charte du PNR
- Périmètre d'étude du projet de PNR
- Préfecture
- sous préfecture
- Limites de département

0 75 km

COMMENTAIRE

La région PACA compte 5 PNR (dont 4 actuellement en phase de révision de charte) sur les 45 PNR existants en France en janvier 2007. Trois projets de PNR sont à l'étude : Baronnies, Préalpes d'Azur et Mont Ventoux.

L'année 2007 marque les 40 ans du décret fondateur des parcs et de nombreux parcs de la région seront à l'honneur : le Lubéron et le Queyras fêtent leur 30 ans, le Verdon fête ses 10 ans.

Par ailleurs, le PNR des Alpilles vient d'être créé par décret du 30 janvier 2007.



validité de la carte : février 2007

© IGN BD Carthage - © DIREN PACA Réalisation : DIREN PACA CM parcs.war
Visitez notre site internet : www.paca.ecologie.gouv.fr

DIRECTION Régionale de l'Environnement
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

Les points d'appui de la trame verte et bleue

- **Pallier les insuffisances des politiques traditionnelles de protection**
- **Une orientation du Grenelle de l'environnement : créer un maillage écologique du territoire**
- **Rapport du Comité opérationnel n°11 « Trame verte et bleue » - 14 mars 2008**
(Sénateur Paul Raoult - Christian Barthod, sous-directeur espaces naturels à la DNP - Vincent Graffin, délégué DD au MNHN)
 - Un outil d'aménagement du territoire
 - Des questions scientifiques, techniques, administratives et juridiques
 - De grands ensembles naturels reliés par des corridors = une continuité territoriale
 - Un pilotage local (Région) et partenarial
 - Rôle de l'Etat : cadrage méthodologique et cohérence inter-régionale
- **Calendrier**
 - 2008 : définition du cadre de référence
 - 2010 : cartographie des continuité et discontinuités
 - Concertation / modalités réglementaires (inscription dans les documents d'urbanisme) contractuelles et incitatives
 - 2012 : Elaboration de la trame en région
- **Articulation avec autres axes de travail : étalement urbain (COMOP urbanisme)**

Les études méthodologiques de la DIREN PACA

La fragmentation des milieux naturels

S'appuyant sur une étude de cas, élaboration d'une méthode d'analyse dynamique et prospective de la fragmentation liée aux projet et aux programmes d'aménagement

Intérêt : appréhender les effets de projets ou de programmes futurs sur la fragmentation et éclairer les choix

Élaboration du réseau écologique régional

- Mettre au point une méthodologie d'identification, de caractérisation et de hiérarchisation des corridors écologiques
- L'aire d'étude : SCOT Cœur de Var et Dracénie
- Un comité de suivi associant collectivités concernées (intercommunalité, CG du Var, Région ?) et experts faune flore

PNR du Verdon

- Des richesses environnementales qui fondent les projets de développement de territoire (eau, biodiversité, paysages, grands sites, espaces de silence...)
- Une charte en révision qui définit des espaces à enjeux majeurs... restreignant de fait les possibilités d'implantation de toute nouvelle ligne THT sur le territoire du parc
- Insuffisance de prise en compte des orientations de la loi POPE et de la situation critique de l'Est PACA soulignée par courrier SPT/USEN/2007-195 du 25 juin 2007
- Importance des transferts d'eau hors bassin : 150 Mm³ / 660
 - 30 % pour l'AEP
 - 40% pour l'irrigation
 - 30% pour l'industrie (source PNR Verdon)
- ➔ Une contribution forte au développement de la Région au cours des 50 dernières années (eau, énergie)
- ➔ Des conflits d'usage à gérer
- ➔ Quelle retombées locales ?

BBC... et la suite

- Une ligne 400kV entre Boutre et Carros, destinée à répondre aux enjeux concernant l'alimentation électrique des Alpes-Maritimes et sa sécurisation
 - 100 km, 210 pylônes
 - Une histoire mouvementée
 - Un rejet fondé sur un argumentaire environnemental
-
- ➔ Une interpellation des décideurs sur la gouvernance du projet
 - Clarification du processus de concertation
 - Appropriation par tous les acteurs d'aspects législatifs, techniques
 - Démarche partagée de mise en évidence des enjeux des territoires concernés
 - Vers une hiérarchisation partagée des enjeux

Une démarche gagnant / gagnant

<i>Je perds</i> <i>Tu gagnes</i> Jeu à somme nulle	<i>Je gagne</i> <i>Tu gagnes</i> Jeu à somme positive
<i>Je perds</i> <i>Tu perds</i> Jeu à somme négative	<i>Je gagne</i> <i>Tu perds</i> Jeu à somme nulle

Approche
coopérative

Approche
compétitive

La mise en oeuvre d'un développement durable

- **Un questionnement ouvert** (grille de lecture développement durable à élaborer pour le questionnement amont et l'évaluation en continu du projet)
- **Compétences** (composition de l'équipe projet)
- **Articulation des politiques publiques** (des difficultés à surmonter nécessitant une approche globale des territoires)
- **Articulation des échelles de territoire**
- **Arbitrage**
- **Concertation** (comité de concertation, démarche à clarifier, vers une hiérarchisation partagée des enjeux)